

# CAP

MAINTENANCE DE BÂTIMENTS  
DE COLLECTIVITÉS



Le technicien peut se voir confier des travaux de maintenance préventive : vérification, contrôle, entretien. En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de procéder aux réparations n'impliquant pas de modification technique, de remplacer un élément défectueux, de transmettre des informations à sa hiérarchie. Il doit tenir à jour les fiches d'entretien. Ce professionnel connaît les différents matériels, les modalités de leur mise oeuvre ou de leur installation, les causes de vieillissement et de panne. Par ailleurs, il maîtrise les techniques de contrôle.

## ETABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ (EREA) DE LATTRE DE TASSIGNY

6 Rue d'Opme, 63540 Romagnat Cedex

Tél : 04 73 79 45 58

Courriel : ce.0630665F@ac-clermont.fr

Site : <http://www.entauvergne.fr/public/0630665F>

Contact : Le chef d'établissement ou DDF



académie  
Clermont-Ferrand





## Entreprises concernées

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, complexes touristiques, ...), et des Entreprises Multiservices.



## Objectifs de la formation

Il peut intervenir sur :

- les structures fixes (gros œuvre, second œuvre),
- les structures mobiles (ouvertures, mobilier),
- les réseaux et appareillages concernant la plomberie, le chauffage, l'électricité.

Il peut se voir confier des travaux de maintenance préventive : vérification, contrôle, entretien. En cas de dysfonctionnement, il est capable de localiser la panne et d'en évaluer la gravité. Il est à même de procéder aux réparations n'impliquant pas de modification technique, de remplacer un élément défectueux, de transmettre des informations à sa hiérarchie. Il doit tenir à jour les fiches d'entretien.

Ce professionnel connaît les différents matériaux et matériels, les modalités de leur mise en œuvre ou de leur installation, les causes de vieillissement et de panne. Par ailleurs, il maîtrise les techniques de contrôle.



## Rythme de l'alternance

La formation se déroule sur 2 ans dont 12 semaines par an en centre de formation.



## Positionnement dans la filière de formation

C'est un diplôme de niveau V. L'agent peut évoluer vers un poste de responsable de l'entretien, se spécialiser dans un corps d'état particulier : électricité, plomberie, installations thermiques, climatiques, frigoriste.



## Conditions d'admission

Il faut avoir le Niveau V bis (niveau Brevet des collèges, CFG).



## Conditions de l'examen

L'examen comporte au maximum six unités obligatoires et le cas échéant une unité facultative. À chaque unité correspond une épreuve. Selon le statut des candidats et le type d'établissement : le candidat présente toutes les épreuves au cours d'une même session (cette forme globale est obligatoire pour les scolaires et les apprentis).

## CFA DE L'ÉDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE (CFAéna)

3, avenue Vercingétorix - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01

Courriel : [cfa@ac-clermont.fr](mailto:cfa@ac-clermont.fr)

Site : [www.ac-clermont.fr/cfa-ena](http://www.ac-clermont.fr/cfa-ena)